

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LIMOGES - 8701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - 4182 - 2024 B 00101 - 889 334 330 - 3D PROTEC

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

certifié conforme


BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 265	1 265		910
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag	268 343	65 890	202 453	144 379
Autres immobilisations corporelles	413 958	147 924	266 033	204 904
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	624 081		624 081	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 307 647	215 079	1 092 567	350 193
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	7 546		7 546	3 870
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	475 519		475 519	414 932
Fournisseurs débiteurs				6 948
Personnel	11 945		11 945	
Etat. Impôts sur les bénéfices				
Etat. Taxes sur le chiffre d'affaires	49 341		49 341	23 224
Autres créances	6 222		6 222	441
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	401 535		401 535	224 477
Charges constatées d'avance	9 964		9 964	9 931
ACTIF CIRCULANT	962 071		962 071	683 823
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 269 717	215 079	2 054 638	1 034 015

BILAN

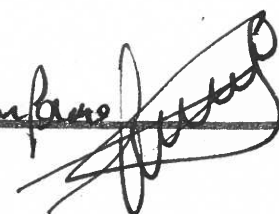
	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	465 905	78 348
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	163 553	387 558
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	640 459	476 905
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	821 296	256 494
Découverts et concours bancaires	684	519
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	115 848	85 218
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 282	109 027
Dettes fiscales et sociales	241 576	104 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 492	1 745
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 414 179	557 110
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	2 054 638	1 034 015

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

Cet acte est conforme


SYNTHESE DE L'ANNEXE

	Applicable	Non applicable	Non significatif
REGLES ET METHODES COMPTABLES	X		
FAITS CARACTERISTIQUES	X		
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
Bilan actif			
Frais d'établissement		X	
Frais de recherche et de développement		X	
Fonds commercial		X	
Actif immobilisé	X		
Etat des créances	X		
Produits à recevoir	X		
Charges constatées d'avance	X		
Bilan passif			
Composition du capital social	X		
Provisions réglementées		X	
Provisions pour risques et charges		X	
Etat des dettes	X		
Charges à payer	X		
Produits constatés d'avance		X	
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			
Ventilation du chiffre d'affaires net	X		
Eléments exceptionnels	X		
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
AUTRES INFORMATIONS			
Effectif	X		
Identité de la société mère consolidante		X	
Engagements financiers donnés		X	
Engagements financiers reçus		X	
Dettes garanties par des sûretés réelles		X	
Crédit-bail		X	
Liste des filiales		X	
Tableau des cinq derniers exercices		X	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société 3D PROTEC établis pour l'exercice de 12 mois pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 et arrêtés par le président de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Seules les informations significatives relatives aux méthodes d'évaluations sont exprimées ci-après.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la

REGLES ET METHODES COMPTABLES

durée de vie prévue.

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci apparaît significative et mesurable.

Si un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des utilisations différentes, ou procurent des avantages économiques futurs selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. A défaut, l'ensemble des éléments demeure un bien non décomposable et l'amortissement est effectué selon un plan unique.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dépréciation des éléments d'actif immobilisés

L'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur est appréciée à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à la disposition de l'entreprise. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué et la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient de manière significative inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par la comptabilisation d'une dépréciation.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres de participation est constituée du coût d'achat majoré des frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes). Pour les autres titres, elle est constituée du coût d'achat hors frais accessoires, les frais liés à l'acquisition étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Lorsque la valeur d'inventaire de ces éléments d'actif est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks de fournitures et matériaux sont valorisés au prix d'achat et les en-cours au coût de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks ou des en-cours égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme

REGLES ET METHODES COMPTABLES

énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 FAITS CARACTERISTIQUES

La situation de la société pour l'exercice écoulé, son évolution prévisible et toutes les informations concernant son activité figurent dans le rapport de gestion.

NOTES SUR LE BILAN

BILAN ACTIF

Actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 265			1 265
Immobilisations corporelles	424 447	267 115	9 262	682 301
Immobilisations financières		624 081		624 081
Total	425 712	891 196	9 262	1 307 647
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	355	910		1 265
Immobilisations corporelles	75 165	139 850	1 201	213 814
Total	75 520	140 760	1 201	215 079
ACTIF NET				1 092 567

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	475 519	475 519	
Autres	67 507	67 507	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 964	9 964	
Total	552 989	552 989	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

 NOTES SUR LE BILAN*Produits à recevoir*

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	183 975
Autres créances	6 222
Disponibilités	
Total	190 197

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	9 964
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	9 964

NOTES SUR LE BILAN

BILAN PASSIF

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	684	684		
– à plus de 1 an à l'origine	821 296	171 200	551 101	98 995
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 282	211 282		
Dettes fiscales et sociales	241 576	241 576		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	139 340	139 340		
Produits constatés d'avance				
Total	1 414 179	764 083	551 101	98 995
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	716 975			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	152 384			
(**) Dont envers les associés	115 848			

 NOTES SUR LE BILAN*Charges à payer*

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 056
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 858
Dettes fiscales et sociales	27 206
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	23 492
Total	65 613

 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*Ventilation du chiffre d'affaires net*

Les indications relatives à la ventilation du montant net du chiffre d'affaires par secteurs d'activité et par marchés géographiques ne sont pas mentionnées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Eléments exceptionnels

Les charges et produits inhabituels et non récurrents sont enregistrés en résultat exceptionnel, selon l'analyse suivante :

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 035	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 061	
Produits des cessions d'éléments d'actif		10 000
TOTAL	9 096	10 000

 AUTRES INFORMATIONS*Effectif*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers	10	
Total	13	

3D PROTEC

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège Social : Parc Océalim – 4 Avenue Antoine de Saint-Exupéry
87270 COUZEIX
889 334 330 RCS LIMOGES

ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024

Proposition d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée des actionnaires approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 163 553,33 euros comme suit :

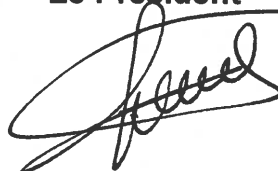
Bénéfice.....	163 553,33 euros
A titre de dividendes.....	30 000,00 euros
Le Solde.....	133 553,33 euros

En totalité au poste « Autres Réserves ».

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

En vertu des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'aucun dividendes n'a été distribué depuis la création de la Société.

Certifié Conforme
Le Président



3D PROTEC

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège Social : Parc Océalim – 4 Avenue Antoine de Saint-Exupéry
87270 COUZEIX
889 334 330 RCS LIMOGES

ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024

Décision d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée des actionnaires approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 163 553,33 euros comme suit :

Bénéfice.....	163 553,33 euros
A titre de dividendes.....	30 000,00 euros
Le Solde.....	133 553,33 euros

En totalité au poste « Autres Réserves ».

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

En vertu des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'aucun dividendes n'a été distribué depuis la création de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié Conforme
Le Président

